



FICHE DE CAPITALISATION N°5

Mettre en place un mur de la diversité au sein d'un établissement scolaire

Titre du projet	→	Projet intégré <i>Jeunesse de demain</i>
Localité	→	Communes de Ksar, Riyad et Tevragh-Zeïna (Nouakchott)
Organisation(s) porteuse(s) de l'expérience		: Association <i>Espace Camara</i>
Domaine		Interculturalité, citoyenneté, diversité
Bénéficiaires	→	12 Lycées des trois communes cibles : Ksar, Riyad et Tevragh-Zeïna
	→	135 associations de jeunes des trois communes



CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'idée de la mise en place d'un mur de la diversité, découle des enseignements tirés de l'intervention de l'association « **Espace Camara** » auprès des jeunes. En effet, cet organisme « **Espace Camara** » opère depuis quelques années au niveau de la ville de Nouakchott dans le domaine de la promotion de la culture chez les jeunes. Son expérience sur le terrain (*contact permanent avec les jeunes issus de toutes les composantes ethniques de la Mauritanie*), lui a permis de faire un constat, notamment un déficit en matière de diversité culturelle dans un pays composé de plusieurs communautés de cultures différentes. Une fracture sociale, qui touche même le milieu scolaire, et qui se traduit entre autres, par une absence de dialogue interculturel, la méfiance, voire un sentiment de rejet de l'autre... Ce qui constitue un véritable obstacle au développement socioculturel du pays et qui, dans l'avenir, peut avoir des impacts plus néfastes.

Partant de cette réalité constatée de part et d'autre, l'association « **Espace Camara** » a jugé nécessaire d'agir dans ce sens afin de contribuer à l'avènement d'une Mauritanie tolérante.



Objectif de l'action

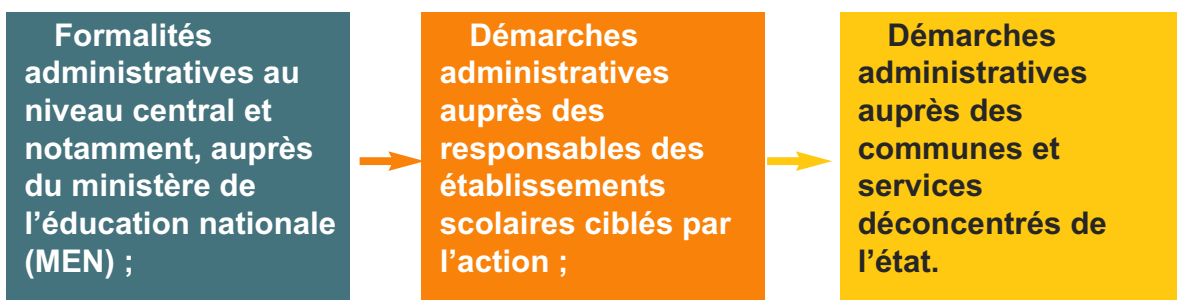
L'objectif de cette action était de **promouvoir la diversité en milieu scolaire (dans les écoles)** pour renforcer le **dialogue, la cohabitation (rapprochement)** entre les élèves, **créer un esprit de tolérance et de solidarité : favoriser une meilleure cohésion sociale.**

Pour atteindre cet objectif, l'Espace Camara a mis en œuvre d'une action novatrice : **construction d'un mur de la diversité** ; une action qui mérite d'être partagée compte tenu de son efficacité et des résultats positifs. Il s'agit d'une approche nouvelle (en Mauritanie) de sensibilisation dont le principe consiste à faire passer des messages (par exemple sur la thématique liée à la diversité culturelle) à travers des illustrations, des arts plastiques (peinture) sur un mur public.



COMMENT METTRE EN PLACE UN MUR DE LA DIVERSITÉ ?

Dans le cadre cette action, la stratégie adoptée, était la suivante :



L'objectif de ces démarches préliminaires était obtenir d'abord l'aval des autorités centrales (le MEN) : une condition obligatoire pour toute activité à destination des établissements scolaires, surtout publics. Cette première démarche a permis d'obtenir le soutien verbal des responsables du MEN et l'introduction de l'équipe (Espace Camara) auprès des responsables des établissements scolaires et des services déconcentrés. Ensuite, pour annoncer, informer, expliciter l'objectif et les enjeux de l'action envisagée, des rencontres ont été organisées avec les autorités communales, les responsables des établissements scolaires, et les services déconcentrés de l'état en charge de l'éducation (direction régionale de l'éducation nationale)... De part et d'autre, soit un protocole de partenariat a été convenu, soit un engagement pris pour soutenir l'initiative.



Les partenaires

Les Communes du Ksar, de Riyad et de Tevragh-Zeïna.

Leur rôle : Appui conseil à l'identification des établissements scolaires (4 par commune).

12 établissements scolaires (2 lycées privés et 2 lycées publics par commune) :

Leur rôle : Mobilisation des jeunes et appui à la sélection de 5 élèves (personnes ressources) dans chaque établissement.



Principales activités réalisées

Activité 1 : Organisation de 3 ateliers de rencontre soit, un atelier par commune regroupant 4 établissements ciblés par commune. Lors de chaque atelier, sélection de 5 élèves par établissement (représentants), et réflexion sur les thématiques de diversité culturelle à véhiculer (messages de sensibilisation).

Activité 2 : Organisation de 5 ateliers avec les 60 représentants des 12 établissements cibles, dont :

- 4 ateliers de réflexion et de formation sur le modèle et contenu de la maquette pour la sensibilisation et,
- 1 atelier de restitution de la maquette dont, le contenu retenu est entre autres : la tolérance, la diversité culturelle, le dialogue interculturel...etc.

Activité 3 : Réalisation de 3 murs sur la diversité culturelle



Les principaux résultats, effets et/ou impacts ?

1 Mur de la diversité est mis en place dans deux écoles et au siège de l'Espace Camara (lieu de rencontre habituel des jeunes) ;



60 élèves (issus de 12 lycées), **sont formés et encadrés** sur le processus de réalisation ou de mise en place d'un mur de la diversité culturelle.

60 jeunes sont formés sur les techniques de l'information et de la communication.

45 jeunes sont formés sur la culture de la paix et sur la citoyenneté.

Les premiers effets qualitatifs induits par l'action

- **une prise de conscience** des responsables des établissements et des jeunes sur les enjeux de la diversité culturelle : émergence d'une culture citoyenne au sein des établissements scolaires. Plusieurs établissements (publics et privés) ont déjà formulé des demandes pour la réalisation (réplication) d'une telle action, preuve que l'action a répondu positivement à la promotion de la diversité culturelle auprès des jeunes en milieu scolaire ;
- **une bonne appropriation des connaissances** par les jeunes bénéficiaires de l'action : tous les jeunes formés et accompagnés ont la capacité de réaliser et de présenter une maquette de sensibilisation en utilisant des outils artistiques. Les établissements (lycées) bénéficiaires disposent chacun d'expertises internes qui leur permettront de réaliser une action similaire dans le futur ;
- **Le mur de la diversité a favorisé une certaine visibilité** et une image de marque pour les établissements bénéficiaires : considérés désormais, comme des établissements de référence ou d'exemple qui favorisent la cohésion sociale.



Aspect innovant / Originalité de l'expérience

L'utilisation d'un mur public pour sensibiliser des jeunes écoliers, est un concept nouveau en Mauritanie. Il s'agit d'un outil innovant, initié pour la première fois notamment, au niveau des établissements scolaires : faire passer des messages de sensibilisation à travers, un mur parlant, une première fois du genre.



DIFFICULTES RENCONTREES / ET SOLUTIONS ENVISAGEES

La principale difficulté rencontrée : opérationnalisation du plan de communication sur les murs. En effet, au moment de passer à l'acte (peinture sur les murs), les responsables du ministère de l'éducation nationale (MEN) et des établissements concernés, étaient réticents quant à l'idée de peindre les murs de leurs établissements ; ils le voyaient d'un mauvais œil (dégradation du mur). Ce fut un blocus pendant une bonne période d'où, un léger retard au niveau du planning.

La solution adoptée:

L'équipe du projet s'est appuyée sur les personnes ressources du MEN et au niveau des établissements scolaires cibles pour convaincre leurs décideurs (responsables), en leur expliquant que cela ne nuit aucunement aux élèves et aux établissements, au contraire c'était une approche novatrice, efficace et attractive pour une meilleure sensibilisation des jeunes élèves (une approche initiée dans plusieurs pays de la sous région, comme le Maroc, le Sénégal...).



Solution préventive recommandée : le problème rencontré pouvait être évité (anticipé) si, au préalable un partenariat formel était mis en place entre l'équipe du projet, le MEN et les responsables des établissements scolaires. Sinon, il fallait expliciter dès le début, non seulement les objectifs de l'action, mais aussi la modalité de mise en œuvre de l'action. En effet, les responsables du MEN et des établissements scolaires ont adhéré dès le début à l'idée de l'action (sensibilisation sur la diversité culturelle, le dialogue interculturel entre les élèves), mais réticents quant à l'acte (mauvaise compréhension car vu comme un concept ou outil étranger à la culture mauritanienne).



LES LECONS APPRISES ET LES BONNES PRATIQUES

Les principales leçons tirées de cette expérience, méritant d'être valorisées :



- la réalisation et la réussite d'une telle action est largement dépendante de l'adhésion et/ou du soutien des autorités administratives. Pour toute action similaire, il est vivement recommandé de travailler avec la hiérarchie des établissements scolaires (impliquer les décideurs du MEN et des Lycées). Par leur adhésion au principe dès le début, vous gagnerez en temps et de l'adhésion massive des jeunes lycéens ;

- l'incompréhension et la méconnaissance d'un concept nouveau par les responsables de l'administration peuvent être source de réticence et de rejet de l'action, même s'elle s'avère importante. Pour éviter de tels obstacles, il faudrait bien expliciter la modalité de mise œuvre de l'action en s'appuyant sur des personnes ressources au sein de cette administration (MEN par exemple) ;

- la pérennisation du savoir-faire acquis à travers cette expérience dépend largement du degré d'appropriation des connaissances par les bénéficiaires de l'action (les élèves). Pour ce faire, il faudrait dès le début du processus impliquer directement les bénéficiaires (en évitant de faire à leur place). Le meilleur moyen de leur permettre de s'approprier des connaissances est de les initier directement : comment définir des thématiques, maquettage, peinture...